



Un gazoduc va traverser le département

Un tiers de la canalisation de gaz qui reliera l'Oise à la Haute-Marne va traverser l'Aube d'ouest en d'est. Un chantier énorme de 700 millions d'euros, prévu pour 2012

PAGE 6

700 millions pour le gazoduc qui traversera le département

C'est l'un des plus gros investissements que la région n'ait jamais connus. Un simple tuyau, mais doté d'un véritable enjeu géopolitique

Jean-François LAVILLE

« L'Arc de Dierrey », tel est le nom donné au projet d'implantation d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel entre l'Oise et la Haute-Marne, plus précisément entre Cuvilly et Voisines, sur près de 300 km de longueur. Plus d'un tiers du tracé se trouve dans l'Aube, qui devrait être traversée d'ouest en est par un tuyau d'1,20 mètre de diamètre et d'une épaisseur allant de 15 à 27 mm.

Pourquoi Dierrey ? Parce que le gazoduc passera notamment à Dierrey-Saint-Julien où se trouve déjà une station de compression du gaz. Et pourquoi un tel projet portant sur la somme faramineuse de 700 millions d'euros ? Réponse : pour des questions techniques, stratégiques, voire géopolitiques. « Ce dossier correspond à la nécessaire consolidation de la sécurité d'approvisionnement du pays dans un contexte visant à la construction d'un véritable marché européen du gaz naturel », commente Philippe Boucly, le directeur général de GRTgaz.

Perspective 2014

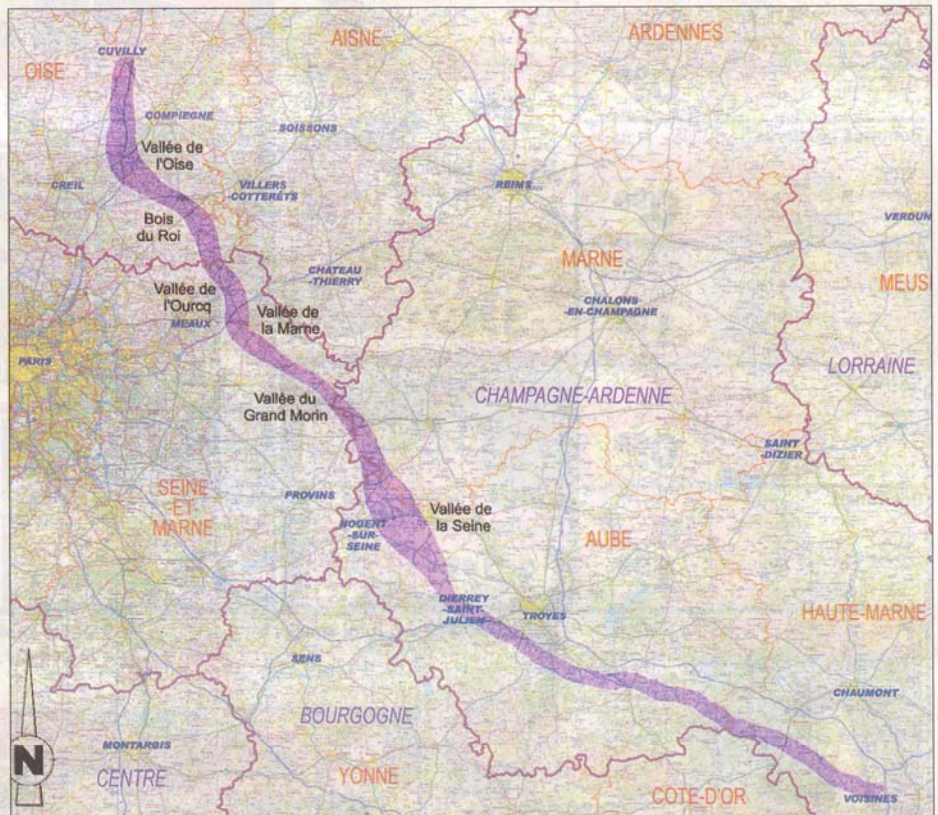
Cette société a pour mission d'exploiter et de développer le réseau de transport du gaz naturel en France. Un gaz pour lequel la

France est totalement (ou presque) dépendante de l'étranger, et qui arrive du sud et de l'ouest par méthanier, de l'est et du nord par gazoduc. D'importants projets sont en cours d'élaboration pour accueillir le gaz en plus grande quantité, notamment à Dunkerque et à Antifer en Normandie. Encore convient-il d'anticiper sur les moyens d'acheminer ce gaz, d'où la nécessité de ce nouveau gazoduc. Le temps d'effectuer un grand débat public et les études, le chantier pourrait débuter en 2012 pour aboutir en 2014.

« Un éternement de Poutine... »

« On voit bien qu'un éternement de Poutine peut mettre en cause notre approvisionnement en gaz. Il nous faut donc disposer d'équipements suffisants dans un contexte à la fois énergétique, politique et géostratégique », indique Patrick Legrand, président de la Commission particulière du débat public mise en place pour ce projet. Avec une vingtaine de réunions réparties jusqu'en janvier prochain dans tous les départements traversés (voir date ci-dessous).

Sur les 300 km de canalisation à installer, 120 km seraient posés en doublement de la canalisation existante entre Dierrey-Saint-Julien et Voisines en Haute-Marne. Tous les 20 km environ, seront installés des postes de sectionnement pour, le cas échéant, interrompre la circulation du gaz. L'ensemble sera relié aux gazoducs existants, après aménagement des installations desservant tout le nord de la France.



Les 300 kilomètres de canalisation permettront de rejoindre les gazoducs déjà existants dans l'Oise et en Haute-Marne. Une partie importante du fuseau prédéfini traversera le département de l'Aube

RÉUNIONS

Les dates à retenir

Réunions générales :

- Bar-sur-Seine, le lundi 5 octobre à 18 h 30, salle polyvalente.

- Troyes, le lundi 12 octobre, à 18 h 30, au restaurant du Cube (Parc des expositions).

- Nogent-sur-Seine, le mercredi 28 octobre à 18 h 30, à l'Agora.

- Villenauxe-la-Grande, le lundi 23 novembre, à 18 h 30, en la salle des fêtes Marcel-Delahaye.

Permanence avec les membres de la commission :

- Villy-le-Maréchal, le lundi 30 novembre, de 10 h 30 à 17 h 30 (lieu à déterminer).

- Marigny-le-Châtel, le lundi 14 décembre de 10 h 30 à 17 h 30 (lieu à déterminer).

Réunion thématique :

- Romilly-sur-Seine, le lundi 16 novembre à 18 h 30 (salle François Mitterrand) : « Milieux naturels et aquatiques ».

Réunion de clôture :

- Bar-sur-Seine, le lundi 4 janvier à 18 h 30, salle polyvalente.

- Nogent-sur-Seine, le jeudi 14 janvier à 18 h 30 à l'Agora.

DÉBAT PUBLIC

Une commission nationale entièrement indépendante

Ce n'est pas la première fois qu'un grand débat public est lancé dans l'Aube. Le dossier qui a longtemps retenu les Aubois à travers cette large procédure de consultation a été l'autoroute Troyes-Auxerre-Bourges. Un débat qui devait tourner court dans le mesure où le Grenelle de l'environnement l'a bel et bien enterré. S'agissant du dossier de gazoduc, la Commission nationale du débat public (CNDP) est saisie dans la mesure où son intérêt national est démontré, que la dimension environnementale est évidente, et que le coût du projet dépasse de loin le seuil des 300 millions d'euros.

« L'enjeu d'un tel dossier dépasse largement la question technique de l'enfouissement des tuyaux pour rejoindre des questions de géopolitique », remarque Patrick Legrand, vice-président de la CNDP.

La décision pas encore prise

Le principe du débat est simple. Il s'agit de permettre à tous ceux



Patrick Legrand, président de la commission du débat public, et Pierre-François Hugon, directeur du projet

qui le souhaitent d'être informés sur le projet, d'obtenir des réponses à leurs questions et d'exprimer leurs observations. À ce jour, le projet reste un projet, et la décision d'engager ou non l'opération n'est pas encore prise. D'autant plus qu'elle dépend de lourds investissements sur d'autres sites. Si des études ont déjà permis de définir un fuseau, rien n'est gravé dans le

marbre. « À l'issue du débat public, des comptes rendus seront effectués. Tout est enregistré et filmé. Et ensuite, GRTgaz aura l'obligation de répondre et d'annoncer clairement comment il compte intégrer les propositions », annonce Patrick Legrand. Lequel insiste sur l'indépendance de la commission, tant à l'égard du maître d'ouvrage que des autorités publiques.

PRATIQUE

Dix-huit mois de chantier

Il faudra creuser des tranchées, traverser des routes, éviter des zones sensibles, contourner les secteurs urbanisés, et tenir compte des populations concernées. C'est dire si un tel chantier n'est pas facile à mener. S'agissant du projet « Arc de Dierrey », le chantier devrait se dérouler sur une période de dix-huit mois.

Sur une même parcelle, il faut compter trois à quatre mois de travaux. Une fois les recherches archéologiques effectuées, un état des lieux initial sera réalisé et servira lors de la remise en état après chantier. Une piste de circulation et de travail doit être tracée sur environ 25 mètres de large.

Retrouver l'état initial des terrains

La tranchée est creusée sur 2,5 m de largeur et autant de profondeur. Les canalisations sont ensuite cintrées (adaptées au relief et au tracé), posées et soudées entre elles. Vient enfin la phase du remblaiement en utilisant les matériaux de la tranchée. Les terres végétales et de culture sont alors remises en place afin de permettre une



300 km de tuyaux entre Oise et Haute-Marne

reprise rapide et normale de l'activité agricole. Les clôtures d'origine sont reconstruites à neuf, le sol est travaillé et ameubli, les accès et les systèmes d'irrigation sont rétablis, les fossés et les talus sont reconstitués. Une fois tout cela réalisé, un deuxième état des lieux est effectué. Il s'agit, en cas d'éventuels dommages causés sur les exploitations agricoles, d'établir le montant des indemnités correspondantes. Des bornes et des balises permettent par la suite de repérer l'axe du gazoduc.